

histoires vraies



Vive les vacances
avec AJD !

3 à 5

L'essentiel de l'année
2018

6-7

Parcours de jeune

8-10

Actus

ÉTÉ 2019 • n°48



Fondation **AJD**
Maurice Gounon





Notre raison d'être est de continuer à « produire » le bien-être de l'humain, ce bien est le plus précieux pour notre société et il est le cœur de mission de la Fondation AJD. ”



histoiresvraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **18 000 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 – siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : Juin 2019

Directeur de la publication : Maryse Chevalier

Rédaction et coordination : Pierre-Emmanuel Robert

CPP 57762 - ISSN 0152 0775

Photos : AJD, DR

Réalisation : Crayon Bleu

Imprimerie : Imprimerie Chirat

Tirage : 18 000 exemplaires

Imprimeur certifié «Imprim vert», les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



10-31-1895



Chères amies, chers amis,

Je suis heureuse de vous retrouver pour partager avec vous le bilan annuel de la Fondation AJD pour 2018, mais aussi pour partager en quelques mots ma tristesse.

Le 15 avril 2019, l'embrasement de Notre-Dame a stoppé net le temps et imposé soudainement un moment de sidération, d'incompréhension, d'impuissance humaine face au spectacle déchirant des flammes dévorant la cathédrale et avec elle le symbole le plus prestigieux du catholicisme en France anéantissant aussi une part du génie des bâtisseurs. Touchée en son cœur la France a été le centre du monde à travers l'émotion collective suscitée par cette catastrophe qui touche les chrétiens comme les non chrétiens. La réaction internationale fut énorme dans un rassemblement, une ferveur, un soutien, réunissant les gens pour pleurer à la vue de ce symbole historique témoin de la culture et de l'histoire, partir en fumée.

Aujourd'hui, après le temps des larmes le temps de la reconstruction arrive et porte en lui un peu de cette consolation nécessaire, il montre avec Notre-Dame que nous pouvons faire encore histoire commune et ensemble unir le génie de l'homme, comme auparavant celui des bâtisseurs, pour transcender la catastrophe en érigeant un édifice encore plus majestueux qui témoignera à travers le temps d'une civilisation sans cesse en évolution.

Unir ses forces pour dépasser les catastrophes c'est aussi cela la mission de la Fondation. Lorsque l'heure du bilan arrive nous constatons que l'année 2018 fut encore marquée par des turbulences sociales massives partout dans le monde et en France et par des exodes de populations fuyant la guerre, la violence, la famine et la misère.

Notre raison d'être est de continuer à « produire » le bien-être de l'humain, ce bien est le plus précieux pour notre société et il est le cœur de mission de la Fondation AJD. Pour cela en 2018 nous avons pris les mesures qui s'imposaient face aux multiples besoins en créant de nouvelles réponses d'accueil pour les Mineurs Non Accompagnés, en créant de nouveaux séjours pour les familles, les enfants et l'intergénérationnel, en ouvrant une nouvelle structure pour les enfants en danger présentant des troubles multiples, en développant une réflexion avec 3 partenaires associatifs pour fonder l'association RELYANCE, en poursuivant le soutien à l'insertion professionnelle des adultes par le biais des ateliers de Mirly Solidarité, en affirmant notre présence dans l'hébergement d'urgence et en devenant le « 115 jeunes » dans le Rhône. Cette créativité nous la devons à nos convictions. Soutenue par des ressources humaines et financières organisées et gérées, elle est aussi le fruit d'un dialogue partenarial d'engagement qui dépasse les intérêts individuels au profit de l'intérêt général.

2018 fut un exercice de transition marqué par une relative stabilité dans le fonctionnement et par une mobilisation en matière de réflexion pour penser la gouvernance de demain et faire en sorte que 2019 soit une année équilibrée mais toujours créative et innovante.

Bonne lecture

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire et Directrice Générale de la Fondation

« Chère Maryse Chevalier,

Quelle joie de vous lire pour vos bons vœux 2019 !

Soyez assuré(e)s que mes pensées de bienveillance et d'encouragement pour votre fidèle action sur le terrain (relatées dans votre précieux et dynamique magazine Histoires Vraies) vous accompagnent régulièrement.

Je me souviens que le président était venu me rencontrer à ma demande, souhaitant lui poser plein de questions concrètes auxquelles il avait répondu avec soin, m'accordant le temps nécessaire et me permettant de vérifier toute votre « générosité d'être » dans l'engagement pris auprès de tous vos jeunes.

Sincèrement et bien à vous dans le Christ.»

Votre Amie Mireille V.





3 441

personnes accueillies dans nos établissements

1 094

mineurs et jeunes majeurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance.

215

suivis de Mineurs Non Accompagnés (+ 69 par rapport à 2017).

• **182** enfants et adolescents accueillis dans nos 7 maisons d'enfants et services d'accompagnement

• **662** jeunes suivis par la prévention spécialisée ou le service AJD Cycles

• **250** jeunes partis avec le service AJD Vacances.



2 132

adultes, jeunes travailleurs et familles hébergées.

• **589** personnes hébergées au sein du pôle Orée AJD

• **173** jeunes de 16 à 26 ans hébergés au foyer de jeunes travailleurs MAJO Parilly

• **79** personnes suivies par le service RSA

• **1 291** personnes reçues à l'accueil de jour de l'Orée AJD.

Les faits marquants 2018

Protection de l'enfance & familles

• Genèse de la plateforme RELYANCE

Face à l'urgence humanitaire que représente les Mineurs Non Accompagnés en France, la Fondation AJD et trois autres associations Lyonnaises (Le Prado, la SLEA et AcOLADE) ont décidé de créer une plateforme inter-associative.

L'objectif est de mutualiser et de coordonner nos actions pour mieux répondre aux demandes de la Métropole et du Département.

De cette réflexion en 2018 est née la plateforme RELYANCE en janvier 2019.

• Ouverture de la Maison du Coteau

Avec le soutien de la Métropole de Lyon et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Maison du Coteau a ouvert ses portes en décembre 2018. Ce lieu de vie accueille 4 adolescents de 12 à 17 ans en grande difficulté.

La taille humaine de ce lieu de vie permet un accompagnement personnalisé et offre aux jeunes un temps de pause et d'apaisement pour faire face aux problèmes liés à leur situation (famille, placement, formation, scolarité, fugue, etc.).

La Maison du Coteau s'inscrit parfaitement dans le dispositif global de protection de l'enfance de la Fondation pour offrir une nouvelle réponse aux besoins des jeunes qu'elle accueille.

• De nouvelles places d'accueil pour les MNA

Sans attendre la mise en place opérationnelle de RELYANCE, la Fondation a créé 20 nouvelles places de mise à l'abri et d'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés. Ces

nouvelles places ont permis d'accueillir près de 70 MNA supplémentaires en 2018 par rapport en 2017.

Pour l'année 2019, la Fondation ambitionne de créer de nouvelles places, par elle-même ou via RELYANCE.

• Nouveau séjour AJD Vacances

En plus des séjours déjà organisés par le service AJD Vacances (enfants de 3 à 16 ans et séjours famille), un séjour intergénérationnel a été créé, en partenariat avec l'association les Petits Frères des Pauvres. Il regroupe trois générations : enfants, parents et seniors dans le but de créer du lien entre jeunes et aînés et de sensibiliser sur les problématiques des différents âges.

Très bien accueillis en 2018, AJD Vacances a décidé de reconduire l'aventure en 2019 !



Les faits marquants 2018

• La Prévention Spécialisée s'installe dans le Rhône

À la suite d'un appel à projet, le service de Prévention Spécialisée de la Fondation s'est vu confier par le Département du Rhône, le secteur de Tarare-l'Arbresle.

Cette nouvelle configuration territoriale, combinée avec le service existant à Brignais, a poussé le service à revoir en profondeur son organisation et ses modalités d'intervention. Aujourd'hui, un chef de service et cinq éducateurs de rue travaillent quotidiennement sur ces deux secteurs du Département.

L'hébergement et insertion

• Création du nouveau pôle Orée AJD

En décembre 2018, les centres d'hébergement du CAP, Rencontre et l'Orée, ainsi que l'accueil de jour ont été regroupés sous une même entité juridique : le Pôle hébergement Orée AJD.

La création de ce pôle permet de mutualiser les ressources et les charges d'une part, et de simplifier drastiquement les mouvements des personnes accueillies entre les établissements.

Ces mouvements sont souvent urgents et nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être de ces personnes. De plus, cela permet à l'accueil de jour d'affecter plus efficacement les jeunes en errance dans les logements disponibles.

• L'accueil de jour de l'Orée AJD

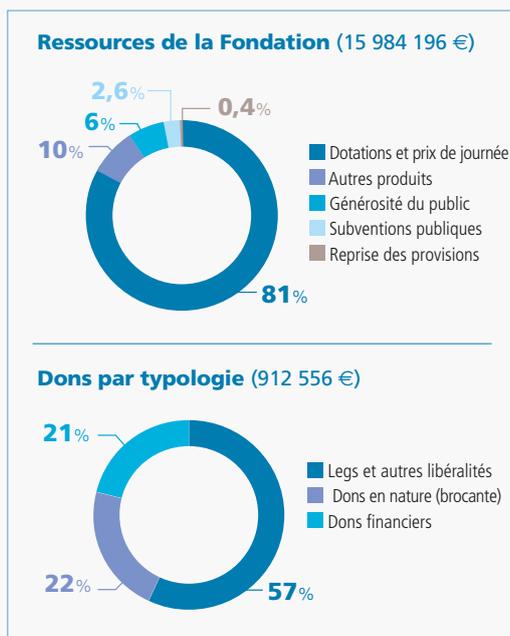
L'accueil de jour de l'Orée de la Fondation est devenu au fil des années le point d'accueil référent pour tous les jeunes en errance de la Métropole. C'est pourquoi la Maison de la Veille Sociale (service de l'État) a décidé de lui confier officiellement, jusqu'en 2023, la fonction « d'écouter social » du public en errance (des 18 à 24 ans révolus). Avec la gestion du 115, l'Orée pourra attribuer une place dans le parc de logements dont la Fondation est gestionnaire, en plus de ses activités habituelles (entretiens hebdomadaires, domiciliations, douches, colis alimentaires etc.).



LES RESSOURCES DE LA FONDATION ET SES EMPLOIS

Les ressources de la Fondation

En 2018, les fonds publics (subventions, dotations et prix de journée) versés à nos établissements et services s'élèvent à 13 388 278 €. Les revenus sont de 2 595 919 €, dont 912 556 € issus de la générosité du public (dons, legs et donations), soit 6 % des ressources globales de la Fondation.

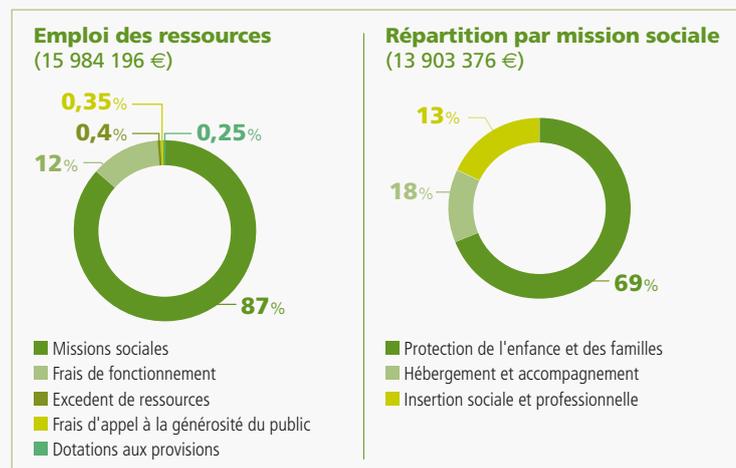


+ 105 nouveaux donateurs en 2018 !

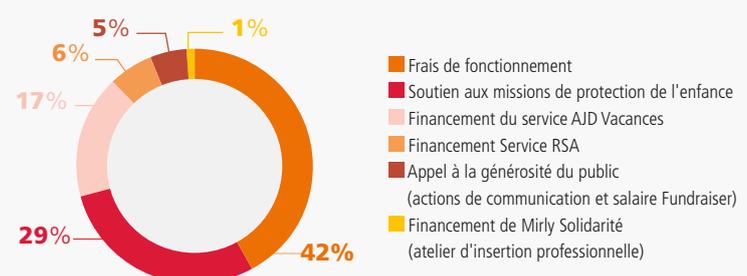
Les dons, legs et donations ont augmenté de 24 % par rapport à 2017, avec notamment une progression régulière des ressources issues des dons en nature et des brocantes solidaires.

L'utilisation des ressources

86,7 % des ressources globales sont affectés aux missions sociales de la Fondation.



Focus sur l'utilisation des ressources provenant de la générosité du public



Les frais de fonctionnement comprennent les frais de fonctionnement global de la Fondation, les frais de siège social liés aux établissements ainsi que les charges de fonctionnement de la Brocante AJD.

Focus Accueil de jour :

- **10 120** entretiens individuels réalisés
- **450** domiciliations
- **1 550** colis alimentaires distribués.

• Développement de l'insertion professionnelle

La volonté de la Fondation AJD est de développer son offre en insertion professionnelle et ainsi pouvoir accompagner jusqu'au bout de leurs projets les personnes qu'elle héberge. Pour y parvenir, elle poursuit son soutien financier de 2017 à l'association Mirly-Solidarité d'une part et développe un service formation d'autre part. Dans un premier temps, le service formation comprend un module de formation bureautique. Dans les années à venir, ce service sera développé pour pouvoir proposer de multiples formations professionnalisantes.



L'organisation de la Fondation

En 2018, la Fondation AJD a mis l'accent sur son organisation. Le Directoire a repensé la gouvernance et les modalités de travail du siège social.

• Renforcement des fonctions support

Pour anticiper les orientations futures liées aux besoins de demain, la Fondation AJD a décidé de renforcer le soutien qu'elle porte aux établissements.

Pour ce faire, trois nouveaux postes ont été prévus :

- > Un chargé de communication pour clarifier les prises de parole,
- > Un chargé de l'environnement du travail pour gérer l'évolution des bâtiments,
- > Un chargé de qualité pour améliorer les procédures.

• Mise aux nouvelles normes RGPD

La Fondation a nommé un « Data Protection Officer » (dit DPO) pour assurer un traitement des données personnelles conforme aux exigences. Ce travail a été effectué en 2018 et se poursuit en 2019.

Le rayonnement de la Fondation

SUCCÈS DE LA BROCANTE SOLIDAIRE

À l'occasion de la 50^{ème} édition de la brocante solidaire, nous avons eu l'honneur de recevoir le Maire de Lyon, venu nous montrer son soutien à la Fondation et à sa mission.

MARYSE CHEVALIER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Administratrice du COGRADE (Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant) Maryse Chevalier, actuelle Présidente du Directoire de la Fondation AJD, a participé à l'organisation des états généraux de l'enfance le 16 novembre 2018 à l'Assemblée nationale en présence du Défenseur des Droits et des représentants du Gouvernement.

UNE JOURNÉE SOUS L'ÉGIDE DE LA RÉPUBLIQUE CROATE

La Fondation AJD a accueilli, durant l'été 2018, une délégation ministérielle de Croatie au cours d'une journée de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles en matière de protection de l'enfance.

LE BILAN

Points clés du bilan

Actif	31/12/2018	31/12/2017	Passif	31/12/2018	31/12/2017
Actif immobilisé net	13 815 302 €	12 370 515 €	Fonds propres	14 819 490 €	14 802 883 €
Créances diverses	1 754 297 €	776 030 €	Fonds dédiés & provisions	32 600 €	65 000 €
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	5 319 536 €	5 877 221 €	Dettes diverses	6 037 045 €	4 155 883 €
Total	20 889 135 €	19 023 766 €	Total	20 889 135 €	19 023 766 €

La Fondation AJD Maurice Gounon est reconnue d'utilité publique. Ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel de l'année 2018, disponible sur le site internet de la Fondation ou obtenu par simple demande écrite.

Parcours de jeune

Yanis T., 25 ans, a passé 7 mois au sein du centre d'hébergement RENCONTRE de la Fondation AJD, dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon.

Il nous raconte son parcours et son expérience au sein de la Fondation AJD lors d'un entretien avec Michel-Claude Aubret (directeur du Pôle Orée AJD), Valérie Leroux-Milanetto (Cheffe de Service) et Sylvie Sebaoui (Adjointe de direction).

Voici son témoignage :

Valérie Leroux-Milanetto (VLM) : *Quel a été votre parcours avant d'arriver au CHRS Rencontre ?*

Yanis T. (YT) : « Pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) à l'âge de 8 jours, j'ai été placé successivement dans beaucoup de foyers. En février 2008, suite à un accident qui m'a laissé quelque temps dans le coma (empoisonnement au CO² dans une famille d'accueil) je suis devenu handicapé. À mes 18 ans, j'ai été placé sous curatelle et envoyé dans un foyer spécialisé en Belgique. »

Fin 2017, alors que son placement en Belgique et l'éloignement avec ses proches lui est insupportable, Yanis déclenche un incendie volontaire dans le foyer. À la suite de quoi le directeur de l'établissement belge le reconduit en France.

YT : « Je suis retourné dans ma famille où ma mère a réussi à convaincre mon beau-père de me reprendre. Mais ça ne marchait pas. Très vite, je me suis retrouvé à la rue. Après une nuit passée à « Gerland » au sein de l'accueil d'urgence du Foyer Notre-Dame des Sans Abris, on m'a recommandé d'aller voir à l'Orée AJD (Accueil de jour de la Fondation). Malheureusement il n'y avait pas de place d'hébergement disponible à ce moment-là. Je suis donc retourné chez ma mère. Et ce qui devait arriver, arriva... 2 semaines plus tard elle m'a remis dehors et je suis retourné au foyer des Sans Abris. »

Les éducateurs du foyer étaient inquiets de voir quelqu'un de si jeune, en situation de handicap et de « grande exclusion ». De nouveau, il lui est proposé de contacter l'accueil de jour de l'Orée AJD qui lui trouvera finalement une place en juillet 2018 dans l'établissement CHRS Rencontre.

VLM : *Comment avez-vous vécu votre arrivée au CHRS Rencontre ?*

YT : « Au début, j'étais dans une chambre partagée. Mais au bout de 2 ou 3 jours seulement d'autres usagers m'ont racketté et volé mon téléphone. Deux de mes amis ont appelé Monsieur Aubret et lui ont expliqué la situation. De là, j'ai été immédiatement transféré dans un studio individuel.

C'est vrai qu'au début, j'ai eu beaucoup de difficultés. Ce n'est pas méchant mais vous avez mis en place des choses et vous en avez fait un peu trop ; vous m'avez fourni des plateaux-repas et une personne pour faire le ménage.

Je voulais l'aider mais elle me disait de rester allongé ! Cela ne m'a pas plu parce que ça ne m'aidait pas à retrouver l'envie de faire le ménage. Elle faisait tout à ma place.

Après l'avoir dit à Sylvie, elle a trouvé quelqu'un d'autre pour m'aider. Au bout d'un moment, j'ai pu faire le ménage tout seul, ce dont je n'étais pas capable avant mon arrivée ici. »



De gauche à droite : Michel-Claude Aubret, Sylvie Sebaoui, Yanis T. et Valérie Leroux-Milanetto

VLM : *C'est vrai. Toutes les semaines, nous avons des contrôles hygiène et sécurité pour tout le monde. Quand on passe chez vous, on n'a pas de commentaire. C'est quelque chose que vous avez repris en main.*

La dernière fois qu'on avait discuté ensemble, vous m'avez dit quelque chose d'important, qui me fait penser que nous avons bien rempli notre mission. Vous m'avez dit : « Ce qui est important pour moi, c'est comment j'ai été accueilli ici ».

YT : « Oui, au départ, vous m'avez trop couvé. En me gardant ma CB, en m'accompagnant pour retirer de l'argent.

Ça ne me permettait pas de devenir autonome... je pensais...

Mais au bout d'un moment, je me suis rendu compte que, grâce à ces actions, les personnes qui m'intimidaient habituellement ne venaient plus m'embêter. Je me suis rendu compte que vous ne me couviez pas mais que vous me protégez.

Ça m'a aussi appris à savoir dire non et à me protéger. J'ai par exemple demandé de ne pouvoir retirer que 20 € par jour pour éviter d'avoir de grosses sommes sur moi. »

Ce qui m'a fait plaisir dans mon accompagnement ici, c'est que l'on ne m'a pas traité comme une

personne handicapée. Maintenant, je me rends compte que, certes j'ai un handicap, mais il y a plein d'autres personnes avec des handicaps plus lourds que moi et qui s'en sortent. Je ne vois pas pourquoi je ne m'en sortirais pas non plus. »

VLM : En effet, vous avez commencé à avoir ce déclic aux alentours du mois de novembre. C'est quelque chose que vous avez travaillé avec le psychiatre de l'hôpital.

Pour moi, il y a eu un autre moment fort dans l'accompagnement qui est lié à la question de votre départ du CHRS. Nous avons abordé cette question avec le Centre d'Aide Médico-Psychologique (CMP) de Lyon.

Nous étions en train de décider pour vous ! Cette décision était de vous renvoyer en Belgique. Vous avez alors repris les choses en main et êtes entré dans une colère noire !

Ce fut un moment important car vous avez pu et su exprimer vos envies et votre projet. Vous ne vouliez pas aller en Belgique pour ne pas être trop éloigné de votre mère.

Qu'en avez-vous pensé ?

YT : « J'avoue que j'ai eu très peur quand on m'a parlé de la Belgique. Je ne voulais pas être trop éloigné de ma mère. Alors on a cherché ensemble d'autres solutions d'hébergement. Plus adaptées à ma situation.

Je voulais pouvoir vivre seul mais on s'est vite rendu compte que je ne pourrai pas encore vivre en autonomie. On a donc cherché une autre solution, en centre d'hébergement spécialisé.

Je remercie Valérie pour son aide. Parmi de nombreuses solutions possibles, je trouve que la meilleure était le CHRS Feydel (association LE MAS).

Au premier rendez-vous, j'ai tout de suite eu de mauvais a priori parce qu'à la visite on a mis l'accent sur le fait qu'on était suivis 24h/24. Je ne pensais pas pouvoir supporter un endroit de ce genre.

Mais je me suis dit que, même si je n'avais pas une grande autonomie, c'était un endroit plus adapté à ma situation actuelle. Que c'était mieux pour moi que là où j'étais.

Pendant la visite, je me suis présenté dans mes points forts et points faibles. À Rencontre AJD, j'avais commencé à travailler mon autonomie. À Feydel, je voulais la travailler encore plus. Je leur ai aussi expliqué que j'avais besoin d'un endroit sécurisant. Sans ça, je pourrais être amené à me faire du mal. Après l'entretien, j'ai donc décidé de me positionner pour une place d'hébergement et ils ont accepté. »

VLM : Qu'elle est la suite pour vous ?

YT : « Travailler encore mon autonomie pour pouvoir, à terme, avoir mon propre appartement et aussi, peut-être, trouver l'amour ! »

Le mot de Valérie Leroux-Milanetto, Cheffe de Service au CHRS Rencontre

On a transmis des savoir-être et des savoir-faire à Yanis mais on a aussi beaucoup appris de lui. Notre mission n'est pas d'accompagner des personnes atteintes de multiples handicaps car nous ne sommes pas un établissement spécialisé et donc pas les plus compétents. Mais pour Yanis, en plus de son handicap, il y avait d'une part, la situation d'urgence et, d'autre part, la situation de rupture familiale, qui ont été à l'origine de son arrivée chez nous. De ce fait, cela nous a demandé d'apprendre à travers son accompagnement et de trouver les moyens pour l'aider à mettre en place la vie quotidienne malgré son handicap, sa grande souffrance psychique et ses besoins continus d'attention.

Par la suite Yanis a très vite pris ses marques à Feydel car pour ma part je ne l'ai pas revu alors que je m'étais préparée à accompagner cette transition hors les murs.

L'accompagnement de Yanis nous a poussés dans nos limites institutionnelles et nous a demandé de nous adapter.

Il faut aussi saluer les échanges entre les associations partenaires notamment le Foyer Notre-Dame des Sans-abris et l'Association Le Mas qui ont permis en peu de temps d'accompagner Yanis dans un établissement adapté qui pourra l'amener vers l'autonomie.

Nous retenons de Yanis ses remerciements pour l'avoir accueilli et accompagné sans répéter les exclusions multiples dont il avait déjà fait l'objet et tout en prenant en compte sa différence. Il a été touché de constater que nous avions confiance en ses capacités et considérons qu'il avait tout l'avenir devant lui !

Croire au potentiel de celui que l'on accompagne, ne pas le juger, ne pas penser comme souvent on peut l'entendre que c'est sa « dernière chance » alors qu'il a la vie devant lui... c'est déjà cela faire acte d'accompagnement. C'est parce que je crois en l'avenir de l'autre que je permets la rencontre avec lui et l'autorise à refaire des projets...





La Brocante solidaire

Grand succès de printemps pour notre brocante !

La brocante solidaire de la Fondation AJD a eu lieu les 6 et 7 avril derniers et, une nouvelle fois, l'événement a tenu ses promesses d'un succès annoncé !

L'ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale était de mise aussi bien chez nos chers bénévoles dans tous les stands, que chez nos visiteurs venus chiner, déjeuner et échanger avec eux.

À la grande satisfaction de tous une hausse de la fréquentation a été constatée ainsi qu'une nette augmentation des dons par rapport au mois d'avril 2018 (+ 15,6 %) ! Bravo à tous.

Un peu d'histoire...

Interview d'Yves et Maïthé Descharrières, bénévoles historiques, visiteurs assidus et co-fondateurs de la brocante.

Quel a été votre premier contact avec les AJD ?

« Par le père Maurice Gounon. Il allait souvent dans les paroisses de Lyon et ses environs pour prêcher. Il faisait toujours un aparté sur ses activités aux AJD et disait à la fin de la messe qu'il mettait une petite boîte au fond de l'église pour que ceux qui étaient intéressés mettent leurs coordonnées. Ceux qui le faisaient, comme nous, recevaient la revue Histoires Vraies. »

Comment êtes-vous devenus bénévoles ?

« Dans la revue Histoires Vraies d'hiver 1982, le père Gounon avait mis un mot comme quoi il avait reçu des dons en nature (une belle armoire Louis XVI, une bague et des pièces anciennes) et faisait un appel pour avoir d'autres dons de ce type et pour constituer une équipe de vendeurs.

Nous avons répondu à cet appel. En février 1983, nous avons assisté à la première réunion des fondateurs de la brocante, avec 10 autres bénévoles et le père Gounon. C'est à cette première réunion qu'il a été décidé d'organiser une brocante. Les réticences du père Gounon ont été levées par l'enthousiasme des bénévoles et l'assurance qu'elle serait complètement gérée par ces derniers. »

Quand a eu lieu la première brocante ?

« Après la décision de faire une brocante, nous nous sommes tous mis au travail. En moins de 6 mois, tout était à faire. Notre rôle était de gérer les toutes premières

MERCI !

Merci à VOUS, qui vous êtes déplacés pour chiner et/ou faire un don à la Fondation.

Merci aux BÉNÉVOLES qui, chaque année, font vivre cette brocante solidaire. Sans eux, elle ne pourrait pas exister.

Merci aux JEUNES des établissements de la Fondation pour leur travail lors de cette édition. Ils ont su s'adapter aux clients et à leurs exigences toujours avec bonne humeur et cette expérience les a réjouis. Ils attendent la brocante de Novembre avec impatience !

SORTEZ VOS AGENDAS

La prochaine brocante solidaire de la Fondation AJD aura lieu samedi 16 et dimanche 17 novembre 2019

toujours au même endroit :
13 rue Saint-Simon - 69009 Lyon

« ramasses » pour aller chercher les dons chez les particuliers. D'autres s'occupaient de préparer le lieu de vente. D'autres encore, de trier les dons qui nous étaient parvenus dans les locaux du siège de la Fondation à Caluire.

Une fois prêts, la première brocante solidaire de la Fondation, forte de ses 20 stands a eu lieu en novembre 1983, au sous-sol de la paroisse Saint-Michel dans le 7^e arrondissement de Lyon. »

Et ensuite ?

« Dès lors, nous avons continué à faire vivre cette brocante en trouvant des lieux de stockage et de tri mieux adaptés au nombre grandissant de dons et en « recrutant » de nouveaux bénévoles. Nous avons réussi à faire venir une dizaine de personnes de la famille et une quarantaine d'amis.

En l'an 2000, nous avons investi les locaux existants rue Saint-Simon, un magnifique bâtiment dans le 9^e arrondissement de Lyon. Ces locaux nous permettent de réunir en un seul lieu le stockage et la vente des dons. »

Un dernier mot ?

« Nous avons été contents, ma femme et moi de créer cette belle œuvre qui est la plus belle vente de la région. Nous sommes fiers d'avoir participé à cette action qui aura su nous occuper au moment du passage à la retraite ! C'était très sympathique, on s'est fait des tas d'amis ! »

Merci encore à Yves et Maïthé et leur travail dévoué durant toutes ces années. Sans leur engagement et l'enthousiasme de toute une équipe du début, la brocante solidaire de la Fondation AJD n'aurait sans doute pas existé !

Des Vacances pour tous !

Service
cofinancé par
les donateurs
et la Métropole
de Lyon



Premier service fondé historiquement par le père Maurice Gounon au moment de la création des AJD, ces séjours offrent aux participants la possibilité de découvrir de nouveaux horizons, de vivre de nouvelles expériences et de partager, avec d'autres, des moments inoubliables.

Depuis sa création, jusqu'à aujourd'hui, le service Vacances créé de nouveaux séjours et développe de nouveaux partenariats pour diversifier au mieux son offre et permettre à chacun d'y trouver son bonheur ; quel que soit son niveau de revenu.

Pour cette saison 2019, il existe 7 séjours pour enfants et 5 séjours familiaux dont des journées récréatives et un séjour intergénérationnel, organisé en partenariat avec l'association Les Petits Frères de Pauvres.

A lors que l'été approche, tous les parents et enfants n'ont pas la chance de pouvoir partir en vacances... Loin de là !

En 2017, 1 enfant sur 3 n'est pas parti en séjour de plus de 4 jours et 26 % des Français ne sont pas partis du tout, même le temps d'un week-end. Pour certains, c'est un choix ; pour d'autres, c'est un luxe qu'ils ne peuvent pas s'offrir.

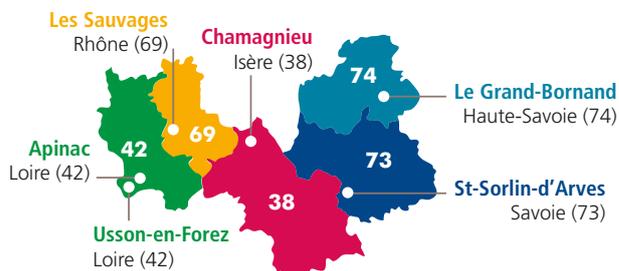
Alors que partir en vacances est un droit pour chaque enfant selon la Charte Internationale des Droits de l'Enfant, AJD Vacances lutte contre ces inégalités.



En effet, le service Vacances de la Fondation permet à des enfants de 3 à 16 ans et des familles de partir en vacances, à des prix très avantageux.



LES 6 SITES DES SÉJOURS (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)



Le mot de Jocelyne Revollet, Directrice du Service Vacances

“ Partir en vacances, seul ou en famille, dans l'un des séjours collectifs de la Fondation AJD Maurice Gounon, est une aventure sensationnelle. C'est aller à la rencontre des autres, enfants ou adultes. C'est vivre de formidables expériences, pratiquer des loisirs dans un esprit de partage et de coopération et se construire des souvenirs. Il y en a pour tous les goûts, petits et grands y trouvent des projets de vacances adaptés aux attentes de chacun. ”

LAMNA : une nouvelle réponse AJD

Le dernier numéro d'Histoires Vraies (printemps 2019), faisait mention de l'urgence humanitaire liée à l'accueil des Mineurs Non Accompagnés dans la région. Plus mobilisée que jamais, la Fondation AJD Maurice Gounon a créé, avec le soutien de la Métropole de Lyon, un nouveau service dédié à l'accueil de ces jeunes.

Ce service, LAMNA (Lieu d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés) est ouvert depuis le 1^{er} avril 2019 et permet la mise à l'abri de 47 Mineurs Non Accompagnés.

La Fondation prend en charge des Mineurs Non Accompagnés depuis de nombreuses années. Au fil du temps, elle a su développer avec la Métropole Lyonnaise un dispositif permettant d'accueillir 30 jeunes au sein la MAJO-PARILLY et d'en suivre 45 de plus à travers le SAMIE (Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers).

En voyant l'urgence de la situation, la Fondation a décidé de proposer un nouveau projet d'accueil à la Métropole de Lyon : 14 appartements répartis sur 4 communes proches de Lyon (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Grigny et Givors) pour permettre la mise à l'abri et l'accompagnement de 47 jeunes.



Habib DARWICHE directeur de l'établissement MAJO-SAMIE de la Fondation s'est vu confier la mise en place de ce dispositif. Le projet a séduit et obtenu l'aval de la Métropole. La course contre la montre est lancée car il faut aller vite.

En un mois et demi, les appartements sont trouvés grâce à des partenaires de la Fondation spécialistes du logement, les travaux sont effectués et le mobilier installé. Quant aux recrutements ils sont gérés avec efficacité par le directeur et réalisés dans les meilleurs délais ! ouf tout va bien !

Outre l'accès aux logements (T3 et T4) en colocation, les jeunes mis à l'abri bénéficient d'un accompagnement au quotidien des salariés de LAMNA.

Les jeunes sont au cœur du dispositif et leur accompagnement se fait selon 3 priorités :

- **La santé** : visites médicales, traitements, vaccins, sensibilisation sur l'hygiène et accompagnement psychologique sont réalisés pour assurer la bonne santé des jeunes.
- **La scolarité** : si la majorité des jeunes sont déjà scolarisés ou en formation professionnelle, les éducateurs aident ceux qui ne le sont pas dans leur recherche de solutions de telle manière que, très vite, chacun ait son projet professionnel « sur les rails ».
- **L'autonomie** : chaque jeune est suivi dans sa vie quotidienne et apprend à être autonome, (gérer l'administratif, vivre en collectivité, faire le ménage, la cuisine, les courses, partager.)

L'ambition d'Habib Darwiche est, à court terme de doubler la capacité de LAMNA afin de trouver une solution pour tous. Il sera également nécessaire de créer d'autres types d'hébergements adaptés aux jeunes.



Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR OÙ VA VOTRE IMPÔT ET L'ATTRIBUER À UNE CAUSE JUSTE ET SOLIDAIRE QUI ŒUVRE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS, EN FRANCE

Choisir de donner
à la Fondation AJD,
C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Un exemple : Avec un don IFI de 3 000€ (750€ après déduction fiscale) vous nous permettrez de prendre en charge l'organisation d'un séjour éducatif, collectif, de 8 jours, hors du milieu familial, pour 3 enfants/adolescents défavorisés de la région Auvergne Rhône-Alpes.



La Fondation AJD
a obtenu le label



La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.



**VOUS ÊTES UNE PERSONNE
ASSUJETTIE À L'IMPÔT
SUR LE REVENU (IR)**

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% de leur montant dans la limite de 537€ en 2018.

Au-delà de 537€ vous bénéficiez d'une réduction de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable, avec report possible sur les 5 années suivantes en cas de dépassement.



**VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE
ASSUJETTIE A L'IMPÔT
SUR LES SOCIÉTÉS (IS)**

L'ensemble des versements au titre du mécénat permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.



**VOUS ÊTES
CONCERNÉ PAR L'IFI
(ANCIENNEMENT ISF)**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) remplace l'ISF. Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD qui est reconnue d'utilité publique, offre les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000€ (soit un don de 66 667€).



BON A SAVOIR

Pour les particuliers et les entreprises, le don peut être en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service.

Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

Je fais un don ponctuel : 50€ 75€ 100€ 400€ _____ €

Après réduction d'impôt :

12,50€

18,75€

25€

100€

Nom et Prénom..... Signature

Adresse..... Code postal..... Ville.....

Email.....@..... Téléphone.....

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de CCP Campagne AJD-Lyon 42 82 36 X

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON**

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le «formulaire don» du site internet de la Fondation et dans le «bulletin solidarité» d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons. Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83





Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Fondation **AJD**

Une réponse pour chacun

Depuis plus de 75 ans, la Fondation AJD Maurice Gounon aide et accompagne les personnes en détresse.

www.fondation-ajd.com

